



La lettre d'INFO Filière Gérontologique du Roannais Lettre n°36 – Juin 2022

Filière Gérontologique du Roannais
Les Pierrés – Bonvert – 42300 Mably
04 77 44 36 40
filiere.gerontologique@ch-roanne.fr



L'été sera chaud !

Déjà, les six premiers mois de l'année 2022 se sont écoulés... La fin du mois de juin signe l'arrivée d'une nouvelle entité de coordination au service de la personne âgée : **Le DAC Loire**. Vous découvrirez en page 2 la présentation de ce nouveau dispositif par Fabienne FLORENCE, Directrice.

Le groupe de travail « **La Parole de l'utilisateur en structure** » démarre le jeudi 23 juin 2022. Il est constitué de 18 membres (professionnels et usagers). La première rencontre a pour objectif d'amorcer un travail de réflexion à travers différents outils (carte mentale, questionnaire en miroir,...). Le groupe de travail se rencontrera 4 fois entre juin et décembre 2022. A terme, leurs travaux seront présentés aux acteurs du territoire.

Le groupe de travail « **La Nutrition du sujet âgé** » se poursuit avec une seconde rencontre qui a lieu le mardi 14 juin 2022. L'organisation de la journée du mercredi 26 octobre 2022 à la MFR de Vougy est bien avancée. Nous vous reparlerons de cette action de prévention de façon plus détaillée sur la lettre d'INFO Filière de septembre 2022.

Le groupe de travail « **L'université de la Filière** » démarrera quant à lui en septembre et **nous sommes toujours à la recherche de professionnels pour intégrer ce groupe de travail** (notamment recherche d'un médecin, d'un ou deux professionnels intervenant à domicile et de représentants du social,...). L'idée est de faire remonter les sujets les plus pertinents à aborder lors de la première édition en 2023. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Au cours de la réactualisation de la charte de la Filière Gérontologique du Roannais en 2021, les acteurs du territoire avait largement exprimé leur souhait d'un travail inter filières gérontologiques à l'échelle du Département. Ainsi, pour promouvoir l'organisation d'un parcours de vie et de soins adapté à la personne âgée et favoriser le décloisonnement des structures, développer le travail inter filières est apparu comme l'un des objectifs à poursuivre sur les prochaines années.

Comme évoqué lors du comité de Filière le 10 mai dernier, le trio de Filière a rencontré ses homologues des autres Filières Gérontologiques de la Loire **le 4 mars 2022**. Au cours de cette rencontre, il avait été largement question de la mise en œuvre du DAC Loire au 1^{er} juillet 2022 et des pistes de collaboration entre les Filières Gérontologiques. A cet effet, le bureau de la **Filière Gérontologique du Roannais** qui s'était réuni le 22 mars 2022 avait choisi comme thématique inter filières : « **La fin de vie à domicile / en institution** ». Une seconde rencontre inter filières aurait dû avoir lieu **le mardi 7 juin 2022**. Malheureusement, cette dernière a été reportée à une date ultérieure non définie à ce jour.

Devant les problématiques du territoire, le trio de Filière reste en étroite collaboration avec les acteurs et partenaires afin d'apporter des pistes de travail, notamment par la réalisation d'une enquête auprès des EHPAD sur l'impact de la désertification médicale en collaboration avec la CPTS et le GCS Roannais. Les résultats de cette enquête ont été communiqués aux directions des EHPAD du territoire ainsi qu'aux médecins généralistes. La CPTS, le GCS Roannais et la FGR restent à disposition pour organiser un temps d'échange sur le sujet.

L'été s'annonçant caniculaire, n'oublions de rappeler à nos aînés d'adopter les bonnes habitudes préventives. Pour accéder à la plaquette « Attention canicule » et aux numéros utiles, voici le lien de connexion ci-après :

<https://www.gouvernement.fr/risques/canicule>

De même, restons vigilants face à l'épidémie COVID-19 en respectant les gestes barrières.

Pour conclure, conscient des difficultés actuelles du territoire (difficultés de recrutement impactant les organisations, désertification médicale, ...), nous vous souhaitons, malgré tout, un bel été à toutes et à tous !

Le Trio de Filière

SOMMAIRE

Page 1 :	Edito du trio d'animation de la Filière
Page 2 :	DAC Loire : Mise en route le 1 ^{er} juillet 2022
Page 4 :	Inscrire ses manifestations dans l'Agenda « Bien Vieillir dans la Loire » : Mode d'emploi
Page 5 :	Présentation de la « Résidence Senior Thizy » – Odile BARRET
Page 6 :	Présentation de « Menus Services » – Hervé GAMELIN
	Flash INFO : Les Glycines

Présentation du DAC Loire Par Fabienne FLORENCE, Directrice



Comme annoncé et présenté lors du Comité de Filière Gériatologique du Roannais du 10 mai 2022, le DAC Loire voit sa mise en route officielle le 1er juillet prochain...

Quelle est l'origine de cette création ?

Cette entité a été créée par la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé (26/07/2019) qui vise à simplifier ce système et notamment le recours aux structures de coordination.

La mise en place des DAC au niveau national se fait par la fusion des structures de coordinations fléchées par la Loi : les réseaux de santé, les MAIA, les PTA, les CTA des PAERPA ; et suivant la décision des Départements, les CLIC. Ces fusions doivent survenir au plus tard le 24 juillet 2022. A cette date et selon la taille des territoires, un département sera couvert par un DAC, voire deux (à de rares exceptions).

DAC : qu'est-ce que ça veut dire ?

Il s'agit d'un **Dispositif d'Appui à la Coordination** (DAC) ou plus précisément : un dispositif d'appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes.

Quelles sont les missions du DAC ?

Le DAC déploie trois grandes missions :

- Information, orientation et mise en lien des professionnels et des patients/aidants vers les ressources adéquates,
- Appui et coordination des parcours de santé que les professionnels/aidants estiment complexes pour des patients de tout âge, toute pathologie,
- Appui à la structuration territoriale des parcours, à l'animation territoriale et au diagnostic partagé des besoins et de l'offre de santé.

L'équipe salariée pluridisciplinaire du DAC évalue les demandes, contribue à chercher et/ou à mettre en place les ressources utiles à chaque situation et déploie les actions spécifiques qu'elle juge nécessaire.

Elle agit autant que possible dans le respect du choix de vie du patient, avec l'accord du médecin traitant et en articulation avec tous les acteurs (professionnels ou aidants) qui sont impliqués dans le parcours de santé du patient.

Puisque le DAC peut être sollicité de l'enfance au grand âge, il doit être en lien avec l'ensemble des acteurs et structures des champs sanitaire, médicosocial et social. Il se doit également de participer à l'ensemble des instances de concertation qui existent sur son territoire (la Communauté 360, la Filière AVC, les Conseils Locaux en Santé Mentale et le PTSM, les Ateliers Santé Ville, les Instances de Coordination Autonomie, ...).

Son lien avec les **Filières Gériatologiques** de toute la Loire restera fort car elle est historique et parce que le risque de complexité augmente avec l'âge. **Le DAC restera donc toujours très impliqué dans tous les travaux portant sur le parcours de la personne âgée.**

Enfin, créés par la même loi avec des périmètres d'intervention différents mais se rejoignant, DAC et CPTS doivent avancer sur leurs territoires respectifs de manière articulée.

Et en pratique, que se passe-t-il dans la Loire ?

Dans la Loire, un seul DAC va couvrir l'ensemble du territoire par la fusion du Réseau de Santé CAP2S avec les quatre MAIA couvrant le territoire ligérien. Le choix des porteurs de ces dispositifs a été de faire en sorte de pouvoir commencer dès le 1^{er} juillet 2022.

L'association « Réseau de Santé CAP2S » devient « DAC Loire » et continue d'être financée par l'Agence Régionale de Santé.

L'association DAC Loire portera d'autres activités comme ses deux programmes d'Education Thérapeutique du Patient (diabète, Parkinson), la formation professionnelle et divers projets de santé publique.

A compter du 1^{er} juillet 2022, les anciens salariés de CAP2S, les deux anciens agents MAIA qui ont fait le choix d'intégrer le DAC, et toutes les nouvelles personnes recrutées (une dizaine) déploieront progressivement les missions du DAC sur tout le département à partir de trois sites géographiques : Riorges, Champdieu, Saint-Etienne.

Les numéros de téléphone de Riorges (**04 77 72 18 51**) et de Saint-Etienne (04 77 57 13 39) restent les mêmes que ceux de CAP2S. Champdieu sera un nouveau site à partir duquel le Forez sera couvert (numéro de tél à venir).

Les nouvelles adresses mail vous seront communiquées dès leur mise en service, sachant que celles de CAP2S seront toujours lues.

De même, DAC Loire utilisera la messagerie sécurisée MonSisra et les sites seront désignés par **DAC Loire Roannais** – DAC Loire Forez – DAC Loire Stéphanois/Gier/Ondaine.

Pour rappel, le DAC peut être mobilisé par le patient lui-même, un aidant ou tout acteur professionnel (médecin traitant ou spécialiste, infirmier, SAAD, SSIAD, SAVS, CHRS, services tutélaires, services hospitaliers, PMI, MLA, accueil de jour, CCAS, secrétaire de mairie, etc...). Le service est gratuit grâce au financement de l'ARS.

Pour conclure :

Ce dispositif est créé pour vous aider à faire face à toutes les situations de patients vivant à domicile que vous trouvez compliquées à gérer seuls, avec vos moyens habituels, et cela quel que soit l'âge de la personne et quelle que soit sa pathologie.

Alors ne restez plus seuls avec vos difficultés ou vos inquiétudes, appelez-nous !!!

DAC Loire Roannais
Site de Riorges
04 77 72 18 51



Vous souhaitez communiquer sur les manifestations que vous organisez ? Comment faire paraître les informations relatives à vos actions au sein de l'Agenda « Bien Vieillir dans la Loire » ?

Loire
LE DÉPARTEMENT

Conférence
des financeurs

L'agenda Bien vieillir dans la Loire se trouve sur le site du Département de la Loire à l'adresse suivante :
http://www.loire.fr/jcms/lw_1167433/intranetr-liste-agenda-par-jour-senior

Pour afficher des événements « réservés aux retraités » dans l'agenda « Bien vieillir dans la Loire », envoyez un email à l'office de tourisme le plus proche du lieu de l'événement à partir de la liste à l'adresse suivante :

http://www.loire.fr/jcms/lw_1168694/votre-manifestation-dans-l-agenda-de-la-loire

1/ Indiquez la commune de l'évènement et validez pour connaître l'office de tourisme correspondant.

The screenshot shows a web browser window with the URL http://www.loire.fr/jcms/lw_1168694/votre-manifestation-dans-l-agenda-de-la-loire. The page title is "Votre manifestation dans l'agenda de la Loire". The main content area includes a heading "Votre manifestation dans l'agenda de la Loire" and a sub-heading "RECHERCHER L'OFFICE DE TOURISME À CONTACTER". Below this, there is a form with a dropdown menu for "Commune" (set to "Toutes") and a text input field for "Mots clés". A "VALIDER" button is at the bottom of the form. To the right, there is a sidebar with "Sorties et loisirs" and "Agenda des sorties".

2/ Cliquez sur l'adresse mail de l'office de tourisme et un mail s'affichera.

- Préciser le public concerné = **Réservé aux retraités**, et la mention « **pour affichage sur le site du Département : Agenda Bien Vieillir dans la Loire** »
- Si nécessaire indiquer les conditions d'âge.
- N'oubliez pas de joindre une illustration/photo à votre mail afin que la manifestation bénéficie de plus de visibilité.
- Tous les champs doivent être complétés.

Une fois votre email envoyé, une validation sera réalisée par l'office de tourisme correspondant dans les meilleurs délais. Après validation de votre manifestation par l'office de tourisme, celle-ci apparaîtra le jour suivant sur l'agenda en ligne du Département :

http://www.loire.fr/jcms/lw_1167433/intranetr-liste-agenda-par-jour-senior

Mais également sur l'ensemble des sites partenaires de la base de données touristique.

Par ailleurs, si vous constatez une erreur dans les informations relatives à votre événement, vous pouvez le signaler directement aux offices de tourisme à partir de l'annonce dans le bandeau en bas de la page ; ou bien contacter par téléphone l'Office de tourisme concerné pour toute modification.

Il convient de communiquer les éléments d'information à l'Office de tourisme le plus rapidement possible afin de s'assurer d'une diffusion de l'information dans des délais permettant une communication optimum.

N'hésitez pas à prendre contact avec les professionnels ci-dessous :

Stéphanie DREVET, assistante administrative prévention
Laurie GRATTON, responsable de la cellule coordination
conferecedesfinanceurs@m.la.loire.fr

PRESENTATION RESIDENCE SENIORS DE THIZY LES BOURGS

La résidence Séniors Jean Merle se situe dans le centre de Thizy-les-Bourgs (69240) à proximité des commodités et au cœur du Beaujolais Vert.

Cette structure s'adresse aux personnes âgées autonomes (ou bénéficiaires d'aides pour les actes de la vie courante) à la recherche d'un cadre de vie paisible et de liens sociaux.

L'objectif est de permettre aux résidents de vivre de manière indépendante, dans un cadre confortable et sécurisé tout en ayant la possibilité de recevoir leur(s) proche(s) sans aucune contrainte.

La résidence Séniors Jean Merle est composée de 27 logements individuels neufs (T2 avec loggia et vue sur parc) répartis sur six niveaux desservis par un ascenseur.

Tous les appartements sont équipés de volets roulants électriques, d'interphone avec caméra, du chauffage central collectif et d'un téléviseur.

Chaque logement, comme l'ensemble de la résidence, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les logements proposés à la location sont « vides ». Sur demande, ils peuvent être meublés et équipés moyennant une contrepartie financière.

Pour les animations collectives, les résidents bénéficient d'une terrasse et d'une magnifique salle, situées au rez-de-chaussée de la maison médicale, anciennement Maison MERLE.

Notre équipe est présente pour accompagner, avec le soutien des services sociaux, les résidents dans leurs démarches et répondre aux besoins de la vie quotidienne.

Un service d'astreinte (n° de téléphone disponible 24h/24 et 7j/7) est en place.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Mme Odile BARRET** au **07 61 55 81 92**.

Résidence Senior
28 Bis rue Christorée
69240 THIZY LES BOURGS
od.barret@habitat-humanisme.org

La résidence Séniors Jean Merle est signataire de la charte de la **Filière Gérontologique du Roannais** depuis le 5 mai 2022.



Le 10 mars 2022, Mr GAMELIN Hervé, Responsable de l'Agence « Menus Services » de Roanne, a signé la charte de la Filière Gérontologique du Roannais.

Depuis 20 ans, le réseau « Les Menus Services » se développe en France et en Suisse avec plus de 100 agences. Celle de Roanne a ouvert ses portes de 29 mars 2021 avec Hervé GAMELIN : « *J'avais envie de créer ma propre structure dans un environnement proche de la personne* ».

Complété par des services annexes, le portage de repas à domicile auprès des personnes âgées ou en difficultés, représente 95% de l'activité. Les livraisons se font dans un rayon de 30 km autour de Roanne (Renaison, Charlieu, Amplepuis, Balbigny).

Aujourd'hui Coline BOSLAND, diététicienne diplômée, est venue rejoindre l'agence. Elle se déplace aux domiciles des bénéficiaires pour élaborer les menus selon les goûts entre les 5 entrées, les 5 plats et garnitures, les 5 fromages ou laitages et les 5 desserts. « *Nous traitons les aversions et répondons à tous types de régime (normal, diabétique, sans sel ou mixé)* » souligne Coline.

Les repas proviennent d'une cuisine régionale de taille moyenne, qui n'a pas la dimension de certaines cuisines centrales. « *Nous sommes capables de mettre en place un portage dans un délais de 48 heures, et même 24 heures s'il y a urgence* ».



**« Les Menus Services »
Agence de Roanne**

14 bis rue de
Clermont
42300 ROANNE

Tel: **04 77 69 43 29**
Email : roanne@les-
menus-services.com

L'EHPAD des Glycines (commune d'Amplepuis) du centre Hospitalier du Beaujolais Vert (CHBV) ferme ses portes fin juin 2022. Il était condamné de longue date puisque son regroupement avec les autres lits EHPAD d'AMPLEPUIIS figurait déjà dans le projet « hôpital d'AMPLEPUIIS » au Clos PASSOT. Cette fermeture a été reprise par le CHBV dans son plan directeur du médico-social, retenu en 2020 par les tutelles ARS et Conseil Départemental. Les lits d'EHPAD de THIZY et des Glycines devaient quasi tous être redistribués sur les trois principaux sites médico-sociaux pérennisés, à savoir AMPLEPUIIS, BOURG DE THIZY et COURS. Diverses raisons sont à l'origine d'un non maintien dans le temps des Glycines : fonctionnalité, sécurité, confort, tension en personnel. Les 9 résidents des Glycines ont intégré, selon leur choix, pour la grande majorité, le site principal d'Amplepuis.

L'accueil de jour des Glycines n'est pas concerné par la fermeture ; il poursuit son activité sur le site 3 jours par semaine (avec possible ouverture 2 jours de plus par semaine). **Cette structure de 10 places est destinée aux personnes fragilisées par les maladies de la mémoire.** Ses objectifs sont :

- d'accompagner les personnes accueillies dans les gestes du quotidien
- d'offrir aux familles un lieu d'informations, d'échanges, grâce à la présence et l'écoute des professionnels
- de permettre aux aidants familiaux des moments de répit en s'accordant une journée pour soi
- de retarder l'entrée en institution en privilégiant les liens sociaux et en proposant diverses activités.

Contact 04.74.64.58.99 / aj.glycines@chbv69.fr

